**Cas pratique de préparation au BAC Blanc**

**Aucune annexe, réponses basées sur vos connaissances**

**Situation juridique :**

**Madame TRAJET est employée par la société Boulot en tant que chauffeur. Pour exécuter ses missions, l’entreprise met à sa disposition un véhicule automobile.**

**Le lundi 9 janvier à 9 heures, elle commence sa journée de travail et doit livrer de la marchandise auprès de l’entreprise Marsu. Le contrat prévoyant la livraison de marchandise avait été conclu quelques semaines auparavant et madame TRAJET avait été informée du jour de livraison à l’avance.**

**Après avoir récupéré le camion prévu pour cette livraison, elle prit son temps auprès de la machine à café, discuta avec quelques collègues de travail et partit à 9h45 pour sa mission.**

**Elle arriva à 12h45 sur le lieu de rendez-vous. Monsieur Z, chargé de réceptionner la marchandise (monsieur Z est salarié de l’entreprise Marsu) s’étonne de l’arrivée tardive de madame TRAJET.**

**En effet, il était prévu dans le contrat de transport, une livraison entre 11h00 et 12h00 au plus tard afin que l’entreprise Marsu puisse remplir les rayons de la marchandise en question. La société Marsu avait même payé un montant prédéfini à l’avance supplémentaire lui assurant une livraison dans les délais.**

**Plusieurs clients de la société Marsu avait été prévenus que les stocks seraient à jour pour ce lundi 12h00.**

**La société Marsu estime donc avoir perdu quelques clients, mécontents de l’information mensongère sans compter la perte de chiffre d’affaires.**

**La société Marsu s’interroge et souhaite agir en justice pour être indemnisée.**

1. **Résumer les faits en utilisant des qualifications juridiques**
2. **Quel est le problème juridique ?**
3. **Quels sont les arguments juridiques que pourrait invoquer la société Marsu pour obtenir réparation des dommages causés ?**
4. **Si madame Trajet n’avait pas eu comportement fautif, que pourrait invoquer la société Boulot pour s’exonérer ? (Penser à l’embouteillage)**